

MESURES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DU TOURISME face aux conséquences liées à l'épidémie du Covid-19

La Mairie de l'île d'Yeu, les chambres consulaires et l'Office de Tourisme sont à vos côtés pour vous accompagner au mieux durant cette crise sanitaire qui vous impacte tous et de manière significative dans votre activité et votre quotidien.

Vous trouverez ci-dessous une liste des mesures nationales, régionales, départementales et locales connues (ce document sera réactualisé pour vous tenir informé régulièrement).

Un résumé des contacts utiles localement est disponible en fin de document (téléphone et mails).

1 - Les mesures d'urgence du Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance :

Page d'accueil :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>

Les mesures d'urgence :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>

Les plans de soutien sectoriel :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/plans-de-soutien-sectoriels>

Les actualités :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/actualites-covid19-soutien-entreprises>

La foire aux questions :

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/faq>

2 – Les mesures au niveau Régional

Aides aux entreprises :

<https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/covid-19-aides-economiques/aides-aux-entreprises>

Aides aux commerçants-artistes :

<https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/covid-19-aides-economiques/aides-aux-commerçants-artistes#contenu>

Le Fonds Territorial Résilience :

<https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/covid-19-aides-economiques/le-fonds-territorial-resilience-evolue-pour-aider-les-petites-entreprises-face-au-defi-de-la-relance#contenu> / <https://www.resilience-paysdelaloire.fr/>

2 – Les mesures au niveau Départemental

Secours d'urgence mis en œuvre en lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et Vendée Tourisme.

<http://www.vendee.fr/Solidarite-et-education/Informations-COVID-19/64982-Coronavirus-1-M-pour-les-artistes-les-petits-commerçants-et-les-indépendants-du-tourisme>

<https://tourisme.vendee-expansion.fr/dossiers-thematiques/covid-19-coronavirus/>

3 – Les mesures au niveau Local

Pour accompagner les acteurs économiques, confrontés à ces difficultés, la mairie de l'île d'Yeu met en place des mesures immédiates :

- Suspension des loyers des ateliers artisanaux et commerciaux pour la durée du confinement,
- Suspension de la redevance d'occupation du domaine public (*droit de terrasses, occupation de stationnement, marchés*) pour la durée de confinement,
- Suspension de la redevance concernant la signalétique commerciale directionnelle,
- Report de la facturation des abonnements de la régie déchets.

4 – Récapitulatif pour le secteur touristique

<https://tourisme.vendee-expansion.fr/dossiers-thematiques/covid-19-coronavirus/4214-second-confinement-quelles-aides-aux-entreprises-tour>

.....

CONTACTS UTILES :

Le site de la mairie de l'île d'Yeu : <https://www.mairie.ile-yeu.fr>

Le Service Développement Économique de l'île d'Yeu est joignable au 02.51.59.49.58 ou par mail : vincent.girard.mairie@ile-yeu.fr

Lien vers l'espace professionnel de l'Office de Tourisme de l'île d'Yeu pour les informations complémentaire et spécifiques au tourisme : <https://www.ile-yeu.fr/espace-pro>

L'Office est aussi joignable au 02.51.58.40.61 ou par mail : direction-ot@ile-yeu.fr

Le Service Occupation Domaine Public de l'île d'Yeu est joignable au 02.51.59.49.54 ou par mail : celine.groisard.mairie@ile-yeu.fr

Pour toutes les informations concernant le dispositif du CESU (Chèque Emploi Service Universel), vous pouvez joindre le Relais Emploi au 02.51.59.49.58 ou par mail : karen.naud.mairie@ile-yeu.fr

AUTRES CONTACTS :

CCI de la Vendée : 02 51 45 32 32 – info@vendee.cci.fr

Allo PME de la CCI Pays de la Loire : 02 40 44 6001 – coronavirus.pme@paysdelaloire.cci.fr

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Vendée : 02 51 44 35 20
entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr et au 0805 950 006

Région des Pays de la Loire – 0800 100 200 – eco-coronavirus@paysdelaloire.fr

DIRECCTE : 02 53 46 79 69 – pays-de-la-loire@direccte.gouv.fr

BPI France : 09 69 37 02 40 – bpifrance.fr

Banque de France : 0800 08 32 08
<https://entreprises.banque-france.fr/diagnostics-financiers/le-produit-opale>

Pôle Emploi : Particuliers au 39 49 – Entreprises au 39 95

CPME (Confédérations des PME) : www.cpme.fr

MEDEF Vendée : medef-vendee.fr/fr/tag/coronavirus-3

[Foire Aux Questions très complète](#) pour les entreprises et les salariés sur le site du Ministère du Travail

Site Internet spécifique : <https://sos-entreprises-coronavirus.fr/>